



Foire aux questions

Quelle formule adaptée nous offrez-vous cette année ?

Afin de répondre aux exigences des mesures sanitaires potentielles, une procédure autonome de l'hébergement et des repas a été privilégiée.

Il n'y aura pas d'horaire journalier précis cette année, ce sera une formule « auto-guidée » avec des plages horaires libres. Ainsi, nous nous assurons une fluidité dans les déplacements et réduisons les risques de rassemblement.

La vélomobile et les conférenciers-ateliers seront situés sur le parcours, à l'extérieur, pour donner de l'information aux participants.

Les participants inscrits recevront plus de détails avant l'événement.

VENDREDI 3

Une mise en bouche



ROBERVAL - DESBIENS
(aller-retour) : 55 km

Vélocycle à la halte vélo
du Centre d'histoire et
d'archéologie de la
Métabetchouane



ATTRAITES

- + La marina de Roberval et le lac
- + Village historique de Val-Jalbert
- + Le poste de traite
- + La plage du Rigolet



LA MICRO DU JOUR
Beemer

SAMEDI 4

Une belle journée bien remplie



ROBERVAL - SAINT-FÉLICIEN
(aller-retour) : 65 km

Vélocycle à la halte vélo
de Saint-Prime à la marina
de Saint-Prime



ATTRAITES

- + La marina de Roberval et le lac
- + Musée amérindien
de Mashteuiatsh
- + La marina de Saint-Prime et le lac
- + Fromagerie Perron, Saint-Prime
- + Le parc Sacré-Cœur
de Saint-Félicien
- + Le Zoo sauvage de
Saint-Félicien (Option + 12 km)



LA MICRO DU JOUR
La Chouape

DIMANCHE 5

Un dernier parcours avant le retour



SAINT-GÉDÉON - ALMA
(aller-retour) : 25 km



ATTRAITES

- + Le village de Saint-Gédéon
- + La fromagerie Médard
de Saint-Gédéon
- + L'Auberge des Îles
de Saint-Gédéon
- + Le parc national de la
Pointe-Taillon de Saint-Gédéon
- + Les barrages de Rio Tinto
(UNIQUE AU MONDE), Alma
- + Le Maligneau à Alma
- + L'Odyssée des Bâtisseurs



LA MICRO DU JOUR
La Microbrasserie
du Lac Saint-Jean

Où se fera l'accueil des participants ?

Nous vous accueillerons à la Maison du vélo de Roberval (Marina de Roberval), le **vendredi 3 septembre** entre 12 h et 17 h.

Un cadeau de présence, des informations touristiques ainsi qu'une cocarde vous seront remis. Vous devrez présenter cette cocarde auprès des partenaires afin de profiter pleinement des promotions offertes.

Où se feront les départs ?

- **Vendredi 3 et samedi 4 septembre** : Maison du vélo de Roberval (Marina);
- **Dimanche 5 septembre** : Microbrasserie du lac Saint-Jean à Saint-Gédéon. Si vous logez à Roberval, il est possible de vous déplacer en voiture vers ce départ, après votre « check-out ».

Où puis-je m'héberger ?

Il peut être différent pour tous, chacun peut réserver selon ses besoins et son budget. Nous vous conseillons de réserver rapidement votre hébergement. Toutes les options disponibles sont sur <https://veloroutedesbleuets.com/hebergement>

Plusieurs ententes avec des partenaires vous seront publiés sur la page de l'événement Facebook disponible sur la page Facebook de l'ARCQ. De plus, une infolettre spéciale avec les offres des partenaires sera disponible dans la semaine du 19 juillet.

NOTE : Il est préférable de réserver un hébergement à **Roberval** ou **Chambord** pour être à proximité des départs.

Où puis-je me restaurer ?

Des informations sur les lieux de restauration recommandés seront transmises aux participants avant l'événement, mais en raison de la situation sanitaire nous ne pouvons les transmettre aujourd'hui.

Le souper du samedi soir est libre, mais les participants recevront des recommandations avec des partenaires restaurateurs. Les patrouilleurs pourront se retrouver en petits groupes si c'est autorisé.

Quels sont les frais d'inscription ?

Des frais d'inscription de 23 \$ (taxes incluses) par personne sont applicables.

Le même tarif est applicable aux adultes qui vous accompagnent. N'hésitez pas à venir avec votre famille ou des amis !

Rappel important

Inscription des participants — procédure de paiement

Des frais d'inscription de 23 \$ (taxes incluses) par personne sont applicables.

À la réception de la facture, vous pourrez procéder au paiement d'une des façons suivantes :

- En procédant par transfert bancaire
- En postant un chèque

Procédure de paiement — Hébergement et repas

En vertu des consignes de la santé publique modulable, exceptionnellement cette année, l'hébergement et les repas devront être réservés et payés de façon autonome par la participante ou le participant.

À très bientôt !

Pour toutes informations, contactez-nous à l'adresse courriel suivante : arcq@loisir.qc.ca.

